

# Assemblée Générale de l'AMAP des Paniers de Nizerel le 12 octobre 2018 à Nizerel

## 1. Bilan moral

### L'activité en chiffres :

L'AMAP des Paniers de Nizerel, c'est aujourd'hui, 219 adhérents répartis en parts égales sur les sites de Nizerel et Tournus et 12 producteurs. On compte 3 adhérents de plus qu'en octobre 2017, les quelques départs ont donc été compensés par des entrées en cours d'année à Nizerel, et plutôt au cours du dernier mois à Tournus.

A noter qu'on constate que le mouvement des AMAP est de mieux en mieux connu, car les "nouveaux" en connaissent les principes et/ou ont déjà été adhérents à une AMAP.

Si l'entrée dans l'AMAP se concrétise par un contrat "légumes" comme on le remarque généralement, les nouvelles familles montrent de l'intérêt pour les autres produits et cela se traduit, de façon encore modeste, par une augmentation du nombre de contrats auprès des autres producteurs.

Le chiffre d'affaires ou volume d'échanges est de 203 739 €, en augmentation de 7 % par rapport à 2017; cette progression résulte de l'augmentation du nombre de contrats et du chiffre d'affaires réalisé par les producteurs de légumes, pain, volailles, fromage de chèvres, viande, produits laitiers, aromatiques, farine et oeufs.

Le volume d'échanges global prend en compte le chiffres d'affaires des commandes groupées qui concernent cette année, les oranges, cerises, fromages salers, vin et un petit nouveau : du cidre. La météo chaotique nous a privés des abricots et des pêches d'Ardèche !

L'AMAP n'a pas vocation à organiser ces groupements de commandes qui relèveraient plutôt d'une structure spécifique; car, rappelons que le principe "circuit court, local et présence du producteur" n'est pas assuré. Pour cette saison, comme l'année dernière, les commandes groupées ne représentent que 5,4 % du volume global, soit, 11000 €.

En résumé, l'AMAP de Nizerel, qui démarre sa 13<sup>e</sup> année, se porte bien.

## 2. Bilan financier

<b>BILAN FINANCIER 2017-2018</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Adhésion Miramap et Réseau ARA	2895	Adhésions	3800,5
Participation BD Amap Aura	50		
Frais Fête de la science	51,4	Virement trésorerie St Laurent s/ Saône Alimentation fête de la science	29,4
Frais nom du domaine (internet)	8,39		
Frais de tenue de comptes	52,79		
Frais AG			
<b>TOTAUX</b>	<b>3057,58</b>		<b>3829,9</b>
Excédent 2017-2018	772,32		
<b>TOTAL</b>	<b>3829,9</b>		<b>3829,9</b>
<b>SOLDE</b>		<b>0</b>	

  

<b>Solde en banque au 29/09/18</b>	<b>1423,71</b>
<b>Solde en caisse</b>	<b>75</b>

**L'Assemblée vote à l'unanimité le bilan moral et le bilan financier.**

### 3. Fonctionnement de l'AMAP, petits rappels et informations diverses

#### - Cotisation :

Face à la nécessaire participation aux finances du réseau régional AURA (la région Rhône-Alpes ayant fortement diminué ses subventions), nous avons l'an dernier fixé le montant de notre cotisation de 15 à 20 €.

Cette année la situation étant la même, nous proposons pour simplifier, de fixer un montant à 17 € pour tous. Sachant que 15 € sont versés au réseau et 1 € au MIRAMAP ( mouvement inter-régional des AMAP), il reste 1€ pour le fonctionnement de notre AMAP, ce qui est suffisant.

#### - Contrat entre amapien-ne et producteur :

(Nous rappelons que les contrats se signent entre chaque amapien-ne et les producteurs qu'il-elle souhaite. C'est pourquoi cela ne « concerne pas le bureau ».)

Le principe de base d'une AMAP est la relation directe entre mangeurs et paysans. L'association a pour rôle d'organiser et faciliter cette mise en relation directe. Elle ne peut en aucun cas servir d'intermédiaire. Aussi en cas d'annulation, de décalage, de modification souhaitée pour une distribution, il faut écrire ou appeler le producteur et lui seul.

Il est inutile de contacter le bureau qui devient dans ces cas-là, réexpéditeur avec retard de l'info. Ce n'est pas son rôle.

Gardez bien sous la main le calendrier des livraisons qui contient toutes les adresses mail et téléphones des producteurs.

#### - Participation aux distributions :

Une autre **règle** est, sauf impossibilité absolue, de **participer 1fois par an** (voire plus pour les accros) à la **distribution** des paniers de légumes avec la famille Chavanel. Hors l'aide que cela leur apporte, cela permet de servir plus vite mais surtout de mieux se connaître et d'échanger avec les autres amapiens. Pensez à vous inscrire sur le calendrier destiné à cela. Et à prévenir en cas d'impossibilité, pour trouver un remplaçant !

#### - Pour l'instant nous ne pourrons plus nous faire mousser :

Christine et Loïc, les brasseurs de l'Affoleuse, ont décidé d'arrêter de nous livrer à partir de ces contrats hiver 2018-19. L'éloignement en est la raison puisqu'ils venaient de St Cyr le Châtoux dans le Rhône. Ils nous livraient depuis 2009, année de leur démarrage et le soutien de l'AMAP leur fut utile. Le nombre de petits brasseurs bio ayant maintenant décuplé, ils partent en pensant que nous pourrons trouver un nouveau brasseur plus local. Nous avons commencé à chercher. Merci encore à eux pour ces belles saisons d'échange.

#### - Achats groupés :

Comme vous l'avez remarqué, un membre du bureau propose parfois des opérations d'achats groupés ( abricots, pêches, cerises, oranges, Salers, Cantal, cidre, ... ), opérations qui fonctionnent bien en terme de commandes, mais qui peuvent poser des petits soucis s'il nous faut faire un unique chèque de paiement . Aussi nous réfléchissons à créer hors de l'AMAP une structure pour les achats groupés, qui serait en conformité avec les questions de TVA, d'encaissement et paiement unique. Si certain-e-s ont des compétences et connaissances sur ce point, ils-elles seront les bienvenus.Des contacts auprès d'associations ou coop d'achats sont en cours.

## **4. Renouveau et fonctionnement du CA :**

Départ de Eric Lecoffre et Céline Muller.  
Entrée d'Isabelle Bonna.

Les "anciens" :

Maryvonne Berthoux - Françoise Boisseau – Thierry Colinet -  
Nicole Favier - Philippe Fournier - Evelyne Hennique -  
Françoise Labaune - Patrice Lemarchand  
Isabelle Magdinier - Fred Mathy - Christian Nicollet -  
Jean Paul Pin -Gauthier Savard - Danièle Sellenet -  
Jean Louis Touraine

Chaque producteur a un réfèrent qui formalise les contrats à chaque saison et transmet les informations utiles aux adhérents ou au CA.

Deux membres du CA établissent le planning des étapes de mise au point des contrats; deux autres membres se chargent de la mise en ligne et gèrent le site internet de l'AMAP.

Lorsqu'il le juge nécessaire et urgent, l'un des membres propose une réunion et établit l'ordre du jour. Adhésions, secrétariat et trésorerie sont pris en charge par quatre membres du CA.

Cette répartition des tâches permet une participation efficace de tous et évite le cumul des tâches sur un ou quelques membres seulement.

## **5. Réflexions et actions à moyen et long terme :**

### **a) Revenons sur le sens de l'AMAP**

Actuellement le bio se développe, enfin !

1 744 411 ha étaient engagés en bio fin 2017, soit une augmentation de **13,4 %** par rapport à 2016. 6,5 % de la SAU des exploitations cultivées selon le mode biologique en 2017.

Ce sont de bonnes nouvelles !

Mais attention, les hypermarchés réalisent **44 %** des ventes de produits bio, devant les magasins spécialisés (34 % des ventes) et la vente directe (13 %).

La grande distribution s'engouffre dans la bio car c'est un marché en grande progression (à 2 chiffres). Et nous savons d'expérience que pour la grande distribution, ce qui compte ce sont les marges, les profits et les parts de marché.

Comme ils savent bien vendre, ils affirment vouloir « démocratiser » le bio. Comme si leur projet était démocratique !

Quelques chiffres sur la part de l'alimentation dans le budget des familles : 35 % dans les années soixante, 20 % actuellement (tendance à remonter); il faudra s'arrêter de penser que les prix agricoles seraient toujours plus bas et que les paysans doivent survivre avec des revenus mensuels fréquemment compris entre 350 et 600 € mensuels et avec des subventions versées avec deux ans de retard !

La région Rhône Alpes, le ministre de l'agriculture, la grande distribution rêvent de faire de la bio industrielle.

Tant pis s'il faut, à terme, modifier le cahier des charges de « l'agriculture biologique », tant pis s'il faut négocier les prix des produits à la baisse, tant pis s'il faut accaparer des terres ... en Roumanie ou ailleurs tant pis si la biodiversité en pâtit...

L'AMAP, ce n'est pas qu'un panier, rappelons : AMAP c'est Association de Maintien de l'Agriculture Paysanne.

Et nous tenons beaucoup à cette agriculture paysanne.

C'est une garantie de ferme à taille humaine.

C'est une garantie d'emplois locaux.

C'est une garantie de ferme viable, durable, transmissible.

Nous sortons - enfin pas encore – de 50 années de transformation de l'agriculture en industrie, avec les dégâts que l'on connaît pour la planète, pour la santé des producteurs comme des consommateurs, pour la biodiversité, pour les insectes, pour les oiseaux, pour les abeilles ...

L'agro-industrie n'a jamais été une bonne solution, elle ne l'est pas là non plus.

Même si on peut trouver parfois des produits bio « moins chers » en grande surface, on se tire encore une balle dans le pied. Les Amapiens de Pont de Vaux et alentours, peuvent voir facilement comment la moyenne surface locale fait sa pub sur le bio et le local, tout en continuant à vendre ses oignons d'Argentine. Le greenwashing est là aussi !

Alors défendons l'Agriculture Paysanne Bio en vente directe, c'est une vraie réponse aux défis climatiques, alimentaires et de santé publique, une vraie réponse aux enjeux locaux.

Ces réflexions et affirmations que l'on porte, mériteraient sans doute débats qui ne peuvent pas se dérouler dans le temps de l'AG; mais, on peut projeter, dans l'année, l'organisation d'une conférence-débat sur ce sujet "brûlant" de l'avenir de l'agriculture biologique; il est d'autant plus urgent de se saisir du problème quand on sait que la région Rhône-Alpes décide de retirer l'essentiel des subventions à toutes les associations qui soutenaient l'agriculture biologique et qui sont alors reversées à la Chambre d'Agriculture. Celle-ci soutient le développement d'immenses exploitations (distinguons les termes "ferme" à taille humaine de l'Agriculture Paysanne de "l'exploitation" de l'agriculture industrielle ) avec des visées à l'export ... Précisons aussi que dans ces grandes exploitations, la question sociale est ignorée pour répondre aux exigences du profit; elles vont mettre à mal les pratiques de l'Agriculture Paysanne (qui va bien au-delà du label bio) et vont peser pour alléger les cahiers des charges.

Que faire face à cela ? On a ce défi devant nous qui est un défi citoyen; on ne pourra plus se contenter d'agir seulement au niveau d'AMAP, mais peut-être faut-il se fédérer sur les territoires avec toutes les forces en présence (la Confédération Paysanne, les amis de la Conf', la Cagnotte Solidaire ...) ? Un exemple de levier extrêmement puissant pour l'Agriculture Paysanne est le développement du bio dans les cantines qui est un enjeu énorme.

Ce pourrait être le thème d'une conférence-débat, à organiser !

- Appel : Nous voulons des coquelicots !

Outre la pétition à signer pour l'interdiction des pesticides de synthèse, des rassemblements sont organisés les 1<sup>er</sup> vendredis de chaque mois devant les mairies.

Pourquoi pas à Pont de Vaux, après la distribution à Nizerel, de 18 h 30 à 19 h ?

pourquoi pas à Tournus ? À suivre

- L'Assemblée Générale du collectif "Justice et Vérité" pour Jérôme Laronze aura lieu le samedi 20 octobre à 18h, amphithéâtre Henri Guillemin, 18 cours Moreau à Macon.

## **6. La parole des producteurs**

- Hervé Ravera : producteur de beaujolais; des adhérents de l'AMAP pré-financent en fin d'année sa récolte et bénéficient de tarifs préférentiels (8 € au lieu de 12 €).

Bon millésime cette année, les vignes ont mieux supporté la chaleur estivale que les autres cultures, moins de maladies, la récolte est bonne. L'acquisition d'un hectare de plus (au total, deux hectares) met un peu plus de distance entre ses plantations et celles des voisins, traités chimiquement, et va aussi augmenter sa production.

- Vincent Lopez ; aromatiques

Le nombre de contrats a augmenté, sans doute du fait que Vincent propose des formules plus diversifiées, et moins chères comme les contrats "découverte". De ce fait, le chiffre d'affaires a augmenté aussi mais dans une moindre mesure.

Vincent annonce son départ de la région, pour convenances personnelles.

Pas de "remplaçant" pour l'instant, mais des contacts sont en cours.

- Brigitte Goyet : fromages de chèvres

Tout se passe bien avec l'AMAP, Brigitte a modifié ses emballages de livraison; les barquette en plastique protègent mieux les fromages frais; on peut les lui rapporter pour une seconde utilisation. Avec le départ de Maude, qui s'occupe de la confection des fromages, Brigitte doit trouver aussi un remplaçant. Contacts en cours.

- GAEC de Nizerel : légumes

Année difficile à cause de la forte chaleur et la sécheresse de l'été. Malgré tout, de belles récoltes de tomates, pommes de terre, courges et patates douces; plus difficiles pour les choux qui ont besoin de beaucoup d'eau. L'augmentation de la chaleur favorise le développement des insectes nuisibles (les poivrons ont été en partie infestés par des punaises, ce qui a retardé et diminué la récolte).

Le prix des paniers va augmenter du fait de l'augmentation des coûts de production .

Des vacances de fin d'année aussi pour les maraichers ! Deux semaines d'interruption, comme il est mentionné dans les contrats.

Nadine Chavanel annonce son départ prochain du GAEC; rappelons qu'elle a, avec Lionel, créé le GAEC des Jardins de Nizerel, il y a treize ans.

Elise, présente à Nizerel depuis un an, devrait s'installer au printemps 2019 au sein **du** GAEC.

- Benoît Perdrix : viande de veau, boeuf, porc

Une légère augmentation des contrats. Comme tous les ans, baisse des contrats en été. Les cultures ont souffert de la sécheresse, surtout le blé.

- Sylvie Roux : (volailles à Nizerel) est satisfaite de l'AMAP; elle note une progression des contrats; la période estivale a été difficile pour les cultures et l'alimentation des volailles.

Sylvie fait remarquer la non-visibilité des producteurs autres que les maraichers; Benoît et Vincent confirment cette remarque; ils ont le sentiment que les amapiens qui n'ont pas de contrat avec eux, passent devant eux sans les voir. C'est une question à évoquer en CA : comment améliorer leur visibilité et par conséquent la connaissance de leur production ?

Diverses pistes sont évoquées : une meilleure signalétique pendant les distributions, des dégustations-découvertes, une meilleure information des nouveaux adhérents, un échange avec les amapiens sur les raisons de leur choix ou de leur non-choix ... à suivre.

- Gérard Bonnard, absent et représenté par Céline Muller : oeufs à Tournus

Lui note aussi une augmentation du nombre de contrats. La possibilité de faire sauter deux paniers dans l'année s'est révélée trop compliquée à gérer pour lui. Il propose dorénavant la possibilité de reporter 3 paniers dans l'année (avec paniers doubles en compensation).

Gérard Bonnard a dû augmenter les prix des œufs qui passent à 2,40 € les six. En effet, les deux années consécutives de sécheresse ont eu pour conséquence la flambée du prix des matières premières dont la demande explose et qui augmentent deux fois par an. De plus, le Bio industriel qui gagne du terrain et qui est vendu en grandes surfaces fait chuter les ventes en magasins bio,

- Eric Privat, absent représenté par Philippe : produits laitiers, oeufs à Nizerel

La sécheresse a provoqué une baisse de la production de lait. Il n'y aura par conséquent plus de beurre ni de yaourts à boire dans les prochains contrats. Eric s'excuse pour son petit retard le vendredi, dû à une organisation difficile.

- Jean Pierre Talmot, absent, représenté par Françoise Labaune : fruits et jus de fruits.

Il regrette d'avoir peu de contrats à Nizerel. Une commande de jus de fruits va arriver dans l'année. Les pommes sont bonnes mais pas bien belles...

- Julien Taton : farine

Augmentation du nombre de contrats à Nizerel et à Tournus; par conséquent, le chiffres d'affaires a augmenté, et les commandes ont été plus importantes.

Julien informe l'AMAP, qu'il proposera cette année de l'huile de tournesol.

- Sylvie Guigue : sorbets

Sylvie nous a écrit un texte que nous vous faisons suivre en PJ. En résumé toutefois, le nombre de contrats, surtout à Nizerel mais aussi à Tournus, n'est pas suffisant pour payer son déplacement. Elle se demande- et nous demande- comment continuer : soit en abandonnant le système de contrats pour un système de groupement de commandes, soit en travaillant à améliorer la mise en valeur de ses produits... Elle demande aussi de passer rapidement les commandes de bûches de Noël, qui prennent beaucoup de temps de production, et sont invendables après les fêtes.

L'assemblée générale se termine par la signature des contrats et le verre de l'amitié.